



Bureau Directeur du mardi 19 décembre 2017

Relevé de décisions

Présent(e)s :

Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Nodjialem MYARO (en audioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE.
Messieurs Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain JOURDAN, Alain SMADJA.

Invités : Messieurs Claude SCARSI, Michel JACQUET, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Madame Brigitte VILLEPREUX.
Messieurs Philippe BANA, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 14h05 au siège de la FFHandball à Gentilly.

En préambule, le Bureau directeur félicite très chaleureusement les joueuses et l'encadrement de l'équipe de France féminine pour ce magnifique titre au championnat du Monde de handball en Allemagne le week-end dernier. Il remercie la DTN et les salariés qui ont concouru à ce final « handballissime », ainsi que tous les organes déconcentrés et les clubs, notamment de LFH, qui ont apporté leur contribution à cette réussite.

1. VALIDATION du PV DU 01.12.2017

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 01/12/2017

2. RESSOURCES HUMAINES

Claude SCARSI présente conjointement avec Grégory PRADIER un état des lieux des RH (effectifs, impacts financiers, etc) au Bureau directeur et évoque les différents aspects de la politique salariale de la fédération, notamment à travers les accords d'entreprise existants.

Michel JACQUET fait part ensuite de l'organisation actuelle et des réflexions en cours en faveur d'une nouvelle organisation en vue de l'entrée dans la Maison du handball.

Le Bureau directeur débat des orientations proposées et donne mandat à Michel JACQUET pour proposer la nouvelle organisation de l'administration fédérale à l'entrée dans la Maison du handball.

Le Bureau directeur valide également à l'unanimité les propositions de recrutement proposées par Michel JACQUET. Hors recrutement informatique (audit en cours) et hors personnels commerciaux de la Maison du handball, les postes ci-après sont autorisés pour des recrutements en 2018 :

- Un demi ETP pour la DTN,
- Un demi ETP pour l'IFFE,
- Un ETP chargé(e) de communication promotion numérique,
- Un ETP assistant(e) de commissions juridiques,
- Un demi ETP assistant(e) médical(e),
- Un demi ETP ressources humaines.

Par ailleurs, le Bureau directeur valide à l'unanimité la désignation de Béatrice BARBUSSE, en remplacement d'Alain KOUBI, en qualité d'élue représentant la FFHandball au sein des instances représentatives du personnel.

3. MAISON DU HANDBALL

Claude SCARSI relate ses échanges avec la ligue Ile de France de handball concernant l'entrée de la Ligue dans la Maison du Handball, dont le conseil d'administration de la Ligue a validé le principe avec prise en compte d'un espace de stockage.

Il rappelle les contours de la convention envisagée dont débattent les membres du Bureau directeur. Au regard des éléments partagés, le Bureau directeur indique son souhait de poursuivre sa réflexion. La fédération proposera à la ligue Ile de France un projet de convention amendé, avant fin janvier 2018.

4. BUDGETS 2017 et 2018

Alain SMADJA informe le Bureau directeur des questions relatives à l'évolution de la fiscalité fédérale. Il indique que la fédération a reçu un avis de non-redressement. Le Bureau directeur félicite tous les acteurs fédéraux qui ont contribué à obtenir une telle décision.

5. PACTE DE DEVELOPPEMENT

Alain JOURDAN débute son propos en remerciant les territoires et en soulignant la qualité des travaux, dont la collaboration étroite avec les techniciens de la DTN. Il fait également part des difficultés rencontrées.

Alain KOUBI et Marie-Christine BIOJOUT présentent ensuite les propositions chiffrées pour les aides aux territoires au titre du Pacte pour l'année 2018, ainsi que le process et les documents de mises à disposition établis de manière concertée, qui sont validés par le Bureau directeur.

Alain JOURDAN précise les arbitrages qui seront nécessaires début janvier et rappelle que les signatures des conventions avec les territoires débiteront le 20 décembre (Pays de la Loire) puis le 4 janvier (Normandie). Il précise que les procédures restent à finaliser avec les ligues ultramarines.

Le Bureau directeur donne mandat à Marie-Christine BIOJOUT, Alain KOUBI et Alain JOURDAN pour les décisions relatives aux montants définitivement accordés dans le cadre du budget 2018.

6. LNH

En vue de l'assemblée générale électorale de la LNH programmée le 3 février 2018, le Bureau directeur décide de reconduire ses représentants habilités à siéger dans les instances dirigeantes de la LNH :

- Membres de l'assemblée générale : Béatrice BARBUSSE, Pascal BAUDE, Alain KOUBI et Jean-Pierre FEUILLAN (ce dernier étant personnalité qualifiée),
- Membres du comité directeur : Alain KOUBI et Jean-Pierre FEUILLAN.

Il est rappelé que le président de la fédération et le DTN sont invités avec voix consultative dans ces deux instances et que le président fédéral est membre de droit du bureau de la ligue.

Par ailleurs, Jean-Pierre FEUILLAN présente le projet de convention liant la fédération à la LNH telle qu'issu des travaux engagés avec la ligue depuis l'été dernier. Le projet est approuvé à l'unanimité et sera présenté pour adoption définitive aux assemblées de la ligue le 3 février puis de la fédération le 20 avril 2018.

7. CENTRAL'HAND

Après échanges concernant le pacte d'associés, le Bureau directeur donne mandat à Alain SMADJA et Jean-Pierre FEUILLAN pour mener les négociations et le tenir informé de leurs évolutions.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Le Bureau directeur valide à l'unanimité une prime unique et en une fois de 150€ pour les salariés de la fédération, dans la perspective du déménagement à la Maison du handball.
- Sur proposition de la COC fédérale, le Bureau directeur valide les sites d'organisation suivants pour les finalités 2017-18 :
 - Tours finaux des challenge Falcony et Honneur -18 masculins : Pessac,
 - Tours finaux des championnats Elite et Excellence -18 masculins : Aramon,
 - Tours finaux des challenge Garçonnet et Honneur -18 féminins : Blanc-Mesnil,
 - Tours finaux des championnats Elite et Excellence -18 féminins : Vendôme,
 - Barrage d'accèsion N3M – N2M : La Roche-sur-Yon.
- Le Bureau directeur valide à l'unanimité la délégation d'organisation à la ligue Nouvelle Aquitaine des deux matchs de préparation de l'équipe de France féminine contre le Brésil : à Bayonne le 22 mars 2018 et à Pau le 25 mars 2018.

En outre, le Bureau directeur valide l'organisation conjointe par les ligues Auvergne Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine de l'étape de Golden league féminine en mars 2019, avec une journée à Clermont-Ferrand le jeudi et deux journées à Boulazac les samedi et dimanche.


- Suivant la recommandation de la CNSR et en application de l'article 37 des règlements généraux fédéraux, le Bureau directeur décide d'attribuer une licence « dirigeant » au jeune licencié mineur M. Thibaut DARRE, née le 27/03/2003, licence n° 5668021200784, club Arve Giffre Handball,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 05/01/2018 à 12h au siège de la FFHANDBALL.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire Générale